Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 035-213502313-20260106-06_2026-DE

Département d'Ille-et-Vilaine - Canton de Bain-de-Bretagne

COMMUNE de POLIGNE

2 Rue du Tertre Gris

- 35 320 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le 6 JANVIER à 19h00 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Poligné, sous la présidence de **Monsieur Guy RINFRAY, Maire**.

Nombre de Conseillers :

en exercice : 11
présents :..... 9
votants :..... 10

PRÉSENTS : G. RINFRAY - C. ALLAIN - P. THOMAS - G. DESCHAMPS – V. MAIRESSE - F. HOUSSAIS - J. VILLERIO - M. GAILLARD - S. COULAIS
REPRESENTÉS : S. PARENT V. pouvoir à V. MAIRESSE
EXCUSES : S. TARDIF

G.DESCHAMPS a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : Le 19/12/2025

DÉLIBÉRATION N° 06-2026 : PLAN D'AMENAGEMENT DE LA FORET DU TERTRE GRIS PAR L'ONF POUR LES ANNEES 2025 A 2044

M. Le Maire présente aux membres du conseil le projet d'aménagement de la forêt communale du Tertre Gris préparé par les services de l'Office National des Forêts (ONF) pour les années 2025 à 2044 et propose ensuite de l'adopter.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **Adopte** le programme d'aménagement de la forêt communale du Tertre Gris à Poligné d'une surface gérée de 15.25ha, proposé par les services de l'ONF pour les années 2025 à 2044.
- **Mandate** M. Le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré à Poligné

Le secrétaire de séance

Le Maire,
Guy RINFRAY